



Association des parents de l'école Rose-des-vents

Lundi 14 janvier 2013

Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Nadine Cahan, Camil Dubuc, Gordana Maniquant, Patricia Aroca-Ouellette, Luc Morin et Sandrine Laroche

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Richard Leduc (enseignant)

Parents : Magali Duchemin, Lawra Linda Bawman, Karen Aïouch, Gerry O'Neil, Edith Domingue, Kim Touchette, Trish Kolber, Christine Fyfe, Sylvie Histed, Anne Roberge, Katia Boudet, Jocelyne Lessard, Hélène Roy

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 15

2. Élection d'un(e) secrétaire

Nadine Cahan, en remplacement de Dominique Robeyns, mentionne avoir reçu une candidature pour le poste : Hélène Roy. Hélène Roy accepte d'occuper la fonction, le mandat se terminant en septembre 2013. Le CA n'a reçu aucune autre candidature à ce jour. On passe donc au vote.

Trish Kolber propose

Gerry O'Neil appuie.

Élue à l'unanimité.

Bienvenue Hélène dans le CA de l'APÉ de l'école Rose-des-vents.

Hélène débute dans ses fonctions à l'instant.

3. Mot de bienvenue

Nadine Cahan laisse la parole à Mme Chagnon qui nous annonce que l'enseignant de musique Manuel Sixto ne sera pas présent à la rencontre, car il a eu un accident le matin même en marchant sur un trottoir glacé.

4. Adoption de l'ordre du jour

Trish Kolber propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, sans la présentation de l'enseignant de musique; le point 7 devient donc Bilan du trésorier.

Gerry O'Neil appuie.

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal

a. Réunion du 26 novembre 2012 :

Katia Boudet propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Trish Kolber appuie.

Adopté à l'unanimité

b. Suivi au procès-verbal :

- Comité des partenaires : Nadine mentionne qu'il n'y a pas de suivi au sujet du sondage car il n'y a pas eu de rencontre du comité des partenaires depuis la dernière rencontre de l'APÉ.
- Recyclage : Il n'y a pas de boîte.
- Service de garde et gymnase de l'école : Mme Chagnon mentionne que le gymnase RDV n'est toujours pas ouvert et donc pas libre après l'école. Cependant, Myriam et Yvan se parlent toutes les semaines pour s'assurer que des espaces sont réservés pour les cours de Karaté. Le SDG a accès au gym de JV à certains moments. Sylvie Histed fera un suivi auprès des membres du CA du Service de garde.

6. Direction d'école

a. Présentation :

Mme Chagnon débute sa présentation en souhaitant Bonne Année 2013 à tous les membres présents et en indiquant que Richard Leduc représente les enseignants ce soir.

1) Décloisonnement :

1.1 Arts : Mme Chagnon mentionne que la prochaine étape du projet de decloisonnement est le vendredi 25 janvier.

- Des groupes multiniveaux de 18 élèves se rencontreront quatre fois pendant l'année scolaire pour participer à divers ateliers dans le domaine des arts. Les élèves participeront à quatre ateliers sur un choix de 19 au total. Cette activité aura lieu le vendredi après-midi.

- Il y aura des projets d'arts visuels, d'art dramatique, de musique et d'arts par l'intermédiaire de la technologie. L'objectif principal de cette activité est d'amener les élèves à travailler ensemble de la maternelle à la 6^e année. Nous aurons besoin de parents bénévoles pour aider les enseignants qui vont animer ces activités et assurer une bonne circulation dans les corridors.

1.2 Journée blanche : La journée des sports d'hiver à laquelle tous les élèves participeront et où ils seraient regroupés selon leurs intérêts et leur niveau, et selon le choix des parents, aura lieu au Mont Seymour pendant la semaine qui précède le congé de mars.

Mme Chagnon mentionne qu'il y aura de plus en plus de sorties organisées par les enseignants cette saison, par exemple aller patiner et à la symphonie.

2) Soirée portes ouvertes :

Elle aura lieu le 12 février. Détails à venir dans les prochaines semaines.

3) Évaluations ÉHB :

Les évaluations des habiletés de base des élèves de 4^e année débiteront bientôt. L'an dernier en raison de la grève des enseignants, ce fut plus difficile, mais cette année, l'école commence plus tôt, donc le tout devrait être terminé à la fin février. Ces évaluations du ministère de l'Éducation se font dans les matières suivantes : en mathématiques (numératie) et en français (écriture et lecture). Il y aura six épreuves au total et les résultats seront publiés sur le site du ministère de l'Éducation. Les parents sont informés et peuvent poser des questions à tout moment.

Les parents ont émis plusieurs commentaires, dont voici le résumé :

Il ne sera pas possible de reprendre les tests de l'an dernier. Les tests de lecture et écriture ne sont pas des traductions, mais sont faits en collaboration avec le CSF. En raison d'un problème au niveau du système informatique, les résultats des évaluations n'étaient pas représentatifs l'an dernier, mais ont quand même eu un impact sur l'école. On ne peut comparer une année à l'autre, ni les données de cette année par rapport à celles de l'an dernier. Il aurait fallu une explication pour expliquer la baisse des résultats l'an dernier en raison des problèmes techniques. Nous avons accès à deux techniciens au CSF pour régler les problèmes s'ils surviennent encore cette année. De plus, nous commençons plus tôt, alors nous espérons ne pas faire face à la même situation que l'an dernier.

Bien que certaines écoles le fassent, à RDV on ne veut pas prendre trop de temps d'enseignement pour préparer les élèves aux tests. Ces tests sont une exigence du ministère de l'Éducation et leur valeur est souvent contestée, mais on les fait quand même. Les parents ont le droit de demander que leur enfant ne fasse pas le test. De plus, l'école émet des exemptions dans certains cas, par exemple si le test serait une trop grande cause de stress chez certains enfants. Cela ne se fait toutefois pas à la légère, car l'école doit remplir un formulaire précisant les raisons des exemptions. De plus, la conseillère, l'ortho et les titulaires de classe participent aux décisions reliées aux exemptions. Les formulaires sont envoyés au CSF puis vérifiés par des psychologues scolaires. Afin de diminuer le stress et l'anxiété que les tests pourraient causer, Mme Chagnon et M. Duguay rencontreront les enfants de 4^e année pour leur expliquer le fonctionnement des tests et leur préciser que les résultats de ces tests n'affecteront pas leurs résultats scolaires pour le bulletin.

4) Bulle ou gymnase extérieur :

Mme Chagnon indique qu'il est presque prêt et nous l'a fait visiter à la suite de la réunion. Avec M. Duguay, elle a fait une inspection la semaine dernière et on a fait part des inquiétudes de l'école : plancher mal posé et finition pas terminée. On veut aussi faire une inauguration officielle et faire une entrée officielle avec explications sur les règles du nouveau gymnase. Les règlements seront différents, car il y a deux portes dans le nouveau gymnase, pas de mur, mais des toiles, un tapis à l'entrée; il faut déposer son sac et son manteau puis marcher sur le tapis.

On devra vérifier ce qui arrivera avec les poutres qui dépassent. M. Duguay s'en occupera. On vérifiera aussi si la clôture a été enlevée. Le gymnase est plus grand que les gymnases d'écoles élémentaires, mais plus petit que celui de Jules-Verne. On aimerait que le gymnase ouvre cette semaine, mais on ne connaît pas la date exacte de son ouverture encore. Il y a toujours de petits détails à régler.

RDV aura donc dorénavant son propre gymnase et l'APÉ pourra même y faire ses réunions. On ne pourra pas offrir aux élèves de manger leur lunch dans le gymnase à l'heure du midi, car il n'y aurait pas assez de temps pour tout nettoyer, mais on pourra y manger pendant des rencontres ou des soirées.

Quand nous commencerons à utiliser le gymnase extérieur, il ne sera plus possible de retourner dans le gymnase de JV, à moins d'une situation vraiment grave, alors nous attendons l'accès complet à notre gym. Il faut que tout soit bien en ordre avant de commencer à l'utiliser. Il n'y a pas de revêtement pour le tennis dans ce gymnase, car cela aurait coûté trop cher, mais il y aura des casiers. La municipalité a déjà inspecté le local, et

l'administration de l'école fera aussi son inspection afin d'assurer un maximum de sécurité pour nos enfants.

5) Cartes Pokemon :

Mme Chagnon parle du club Pokemon à l'école et du fait que plusieurs parents ont émis des commentaires et des inquiétudes par rapport à ces cartes. Il en ressort que le club peut continuer, que les parents ont la responsabilité de parler à leurs enfants à la maison, mais que l'école doit superviser les activités qui y sont offertes afin de respecter l'âge des enfants et ce qui est approprié pour chaque âge. Tout le monde est d'accord pour conclure que l'école est un milieu d'éducation et non d'interdiction.

6) Éléments de sécurité à l'école à la suite de l'événement de fusillade aux États-Unis :

Le comité d'urgence a abordé cette question lors de sa réunion. Il y aura des changements dans le futur rapproché, les cocardes en sont un exemple. Il ne faut toutefois pas réagir trop vite, car il faut faire les bons choix.

b. Période de questions :

Q – Un parent demande si les dates pour la sortie à Brackendale ont été choisies.

R – Mme Chagnon indique que oui : Brackendale les 6, 7 et 8 mai ; Strathcona au mois d'avril et Victoria en mai.

Q – Le comportement des élèves 3^e à 6^e années dans la grande cour s'améliore-t-il?

R – Mme Chagnon indique qu'il n'y a plus de rang dans la cour d'école, que les élèves rentrent doucement au fur et à mesure qu'ils sont prêts ce qui a permis d'ajouter quelques minutes à la récré et c'est en fait plus calme.

Q – Que se passe-t-il quand les enseignants sont libérés pour parler du décroisement?

R – Mme Chagnon explique qu'elle prend les enfants pour parler de l'intimidation et d'autres sujets avec Kathryn la conseillère, et que les élèves de 6^e année, tout comme pour le jour du Souvenir et avant Noël aussi, deviennent des animateurs avec elles. Les élèves de 6^e année en sont très fiers.

7. Bilan du Trésorier (Voir Annexe A).

7.1 Vérification comptable :

Camil Dubuc mentionne qu'il y a actuellement 10 000,67 \$ dans la réserve.

La vérification comptable avec le gouvernement dure depuis plus de deux mois, car ils ne comprennent pas que l'on ait droit à plus d'argent que l'an dernier.

Ce retour d'impôts n'arrivera pas tout de suite, donc en ce moment, le budget est serré parce ce montant était inclus dans le budget 2012-2013. De plus, ce qui est dans la réserve doit rester dans le budget de la réserve.

Dans le prochain budget, Camil Dubuc n'entrera plus le montant du retour des impôts (taxes), car on ne sait pas quand cela arrive. Dès l'arrivée du montant attendu, Camil Dubuc nous en informera.

7.2 Budget aide aux familles :

La contribution de l'école à l'APÉ sera de 6000 \$ pour payer une portion des repas chauds aux familles dans le besoin.

Dans le budget de l'APÉ, on pouvait lire une contribution de l'école de 5000 \$, donc c'est une bonne nouvelle!

7.3 Témoignage d'un parent :

Un parent fait part de son expérience personnelle au sujet des repas chauds et du lait. Luc Morin dit qu'il faut informer la personne responsable et elle est sur place, alors tout est bien qui finit bien!

8. Poursuite judiciaire

a. Rencontre du CSF et de la PFCB :

Luc Morin nous explique en détail où nous en sommes rendus après que le gouvernement de la province a porté la cause en appel le 29 novembre 2012. Le 19 novembre, le CSF n'a offert aucun plan aux parents pour résoudre le bris constitutionnel déclaré le 31 octobre, lors d'une rencontre avec l'APÉ et le représentant des ayants-droits de la zone. Nous ne savions pas à ce moment-là que le gouvernement porterait la cause en appel. Des rencontres pour obtenir le plan du CSF pour résoudre le bris constitutionnel déclaré furent prévues le 5 décembre avec le CA de l'APÉ et le 12 décembre avec tous les parents mais furent annulées par le CSF, suite à l'annonce que le gouvernement portait le jugement en appel. Les membres du CA de RDV ont demandé de rencontrer les membres du CSF avant la rencontre avec tous les parents, mais le CSF a suggéré la date du 26 janvier pour une rencontre générale. Après avoir insisté pour obtenir une rencontre entre les deux CA uniquement précédant la rencontre générale, le CA du CSF a suggéré la date du 21 janvier pour cette rencontre entre les deux conseils d'administration. La rencontre prévue avec tous les parents le 26 janvier a été annulée. Le 21 janvier, le CA de RDV devrait en savoir plus sur ce qui s'est passé avec le site de False Creek et pourra informer les parents à la prochaine rencontre de l'APÉ. Le CA de RDV a reçu l'ordre du jour de la rencontre du 21 janvier, mais elle ne le satisfait pas. Le CA de RDV a rencontré la PFCB le 5 janvier pour connaître leur position par rapport à tout cela, et, tout comme le CA du CSF, eux aussi ont une nouvelle personne à la présidence de leur organisation qui doit se mettre à jour avec les dossiers. Suite à cette rencontre, la PFCB a offert d'appuyer du mieux possible les démarches des parents de RDV pour obtenir une résolution du bris constitutionnel. À la rencontre du 21 janvier, le président du CSF ne sera pas présent, mais on en ignore la raison. Les parents ont le droit de retourner voir le juge. Si notre CA décide d'opter pour cette démarche (revoir le juge), cela touchera le CSF.

Un parent tient à préciser que dans toute cette histoire, ce sont les parents qui ont gagné en cour suprême et non pas le CSF.

La requête des parents en Cour suprême était contre le CSF et la province. Le CSF a indiqué dans un communiqué de presse le 31 octobre que c'était une victoire pour tous les enfants de la province et donc semblait d'accord avec le bris constitutionnel à RDV, donc l'APÉ ne comprend pas pourquoi le CSF n'est pas prêt avec un plan pour résoudre le bris constitutionnel déclaré à RDV.

La cour a dit qu'il faut créer des écoles pour 500 élèves dans l'immédiat et jusqu'à 1000 dans les prochaines années. Le CSF n'a pas de fonds actuellement, mais il faudrait que le CSF soumette un plan bien précis qui demande au gouvernement de lui donner ce qu'il a besoin pour résoudre le bris constitutionnel déclaré à l'ouest de la rue Main à Vancouver.

En ce moment, il nous semble que le CSF n'a pas de plan précis.

Un parent souligne que la tâche de préparer un plan revient aux employés du CSF et non aux parents du CA de RDV qui sont des bénévoles.

Les parents sont d'accord avec le fait qu'il y a un bris constitutionnel, alors si le CSF l'est aussi, il faut qu'il fasse quelque chose immédiatement. Les parents de RDV ont le droit de vouloir faire avancer les choses. Le CSF doit nous présenter un plan pour l'immédiat, le court terme, le moyen terme et le long terme. À la dernière réunion en novembre, le CSF a demandé aux parents du CA de lui donner diverses suggestions, mais bien que ce ne soit pas aux parents de faire cela, le CA de l'APÉ de RDV était bien prêt et a donné des suggestions qui n'ont pas reçu de suivi à ce jour (18 janvier 2013). À la suite de cette rencontre, Mme Chagnon a reçu un appel du CSF lui demandant de passer au travers des points présentés par les parents :

- Le premier fut la bibliothèque. Étant un problème, les parents l'ont mise en priorité afin que la bibliothécaire devienne une employée à temps plein, car en ce moment aucun travail de recherche documentaire n'est fait avec les enfants lors de leur visite hebdomadaire; on y présente les nouveaux livres, mais peu de temps est alloué pour faire d'autres activités comme de la recherche documentaire.

- Le second fut la surveillance dans la cour d'école : on demande plus de surveillants. Au primaire, il faut normalement deux adultes pour accompagner une classe qui désirerait traverser la rue pour utiliser le parc Oak Meadow pour une activité physique. Aussi, plus de surveillance fut demandée afin de permettre aux élèves de RDV qui utilisent les autobus de ne pas demeurer assis dans les autobus à leur arrivée à l'école faute d'aucune surveillance disponible à RDV avant 8 h 30, malgré l'arrivée des autobus avant 8 h 30 pour répondre aux besoins du secondaire.

On demande l'addition de routes d'autobus afin de réduire le temps passé en autobus par les élèves de RDV et ainsi offrir une meilleure équivalence d'accès à l'école comparativement à celles du VSB.

Le gymnase et les toilettes étaient aussi sur la liste : un meilleur contrôle au niveau des toilettes surtout dans l'école JV, car on ne veut pas la cohabitation avec les grands de JV.

À ce jour, aucune réponse du CSF!

Le CSF a une obligation professionnelle de réparer le bris constitutionnel, mais on ne semble pas avoir de plan concret ni de solution efficace.

La prochaine rencontre publique du CSF est le 16 février et il faudrait que de nombreux parents de RDV y assistent.

Un parent mentionne que le CSF a procédé à l'ouverture de plusieurs écoles dans la province depuis un certain nombre d'années, alors il ne comprend pas pourquoi le CSF ne réagit pas dans le cas exceptionnel de RDV puisqu'il y a bris constitutionnel.

Un parent pense que si les parents ont de très bonnes idées concrètes, il faut communiquer avec Luc pour mettre ces idées sur une liste et en faire des lignes directrices pour le CSF. Luc mentionne que les états financiers du CSF pour l'année dernière démontre un surplus de 2.2 million \$. Si nous avons de bonnes idées et que le CSF dit non à tout cela, le juge pourra dire que oui, nous avons droit à tout cela. Ce parent était là il y a 19 ans et connaît le dossier. Il faut donc que les parents continuent de faire des suggestions afin que le CA de RDV soit plus pesant.

Le CSF connaît tous les problèmes de RDV, mais le 19 novembre 2012, il n'avait pas de plan à présenter au CA de RDV...il faudra que beaucoup de parents de RDV se présentent en février à l'assemblée publique du CSF.

b. PADL et l'appel :

Le gouvernement de la province a porté notre cause en appel le 29 novembre 2012. La demande de l'APÉ auprès du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) fut acceptée le 3 décembre 2012. L'APÉ a reçu 35 000 \$ du PADL pour financer cet appel et pour assurer le suivi du dossier. En additionnant tous les délais prévus par la Cour d'appel que chaque partie a pour présenter son plaidoyer, on arrive au minimum au mois de mai ou de juin, avant le moment où la cause sera entendue par la cour d'appel.

9. Autres mises à jour

a. Liaison policière :

Rien de nouveau pendant les fêtes.

b. Gymnase :

Nous en avons parlé au point 6.

c. Activités structurées à l'heure du midi :

Un parent demande s'il est possible d'organiser des activités à l'heure du midi, comme celles qui avaient lieu il y a quelques années, par exemple les cours de tricot que les enfants ont mentionnés dans une conversation avec Mme Chagnon il y a quelque temps. Mme Chagnon explique qu'il n'y a pas de budget pour des activités de ce genre, mais que si des parents bénévoles veulent en organiser, il faudra passer par l'étape de la vérification judiciaire ou du contrôle du dossier criminel. L'école a déjà reçu une suggestion d'un ou d'une bénévole disponible pour organiser une activité.

d. Activités parascolaires et occasions de rencontres :

On parle ici de suggestions pour organiser un concert en soirée dans le futur et non pendant la journée. Mme Chagnon dit que le personnel en discutera pendant la journée de planification. On y parlera aussi des rencontres parents-enseignants et de la soirée des portes-ouvertes de RDV le 12 février en même temps que celle de JV.

e. Horaire des rencontres parents-enseignants :

On parlera aussi de ce sujet pendant la journée de planification des enseignants.

f. Comité de partenaires :

On parle du formulaire pour consigner les incidents de comportements inappropriés et comment on informe les parents. Le comité de partenaires a développé ce formulaire à partir de nombreux formulaires et avec l'opinion de tout le personnel enseignant ; il sera prêt à la rencontre du 22 janvier. Un courriel sera transmis aux deux parents du comité de partenaires. Il n'y a pas eu de rencontre récemment.

10. Félicitations aux parents bénévoles

a. Reconnaissance de contribution 2011-2012 :

Nancy Gioia n'est pas présente ce soir, mais l'APÉ lui fera parvenir une plaque de la FPFCB reconnaissant son importante contribution aux activités de RDV.

Grand succès plus de 100 personnes au patinage ; les tasses jetables représentent trop de déchets.

Les jeunes familles avec de jeunes enfants ont beaucoup apprécié et ils voulaient le faire encore après le congé du printemps ou pendant le congé du printemps.

Il y a encore de l'argent dans le fonds du comité social. Le chocolat chaud a exigé du travail, mais fut fort apprécié.

b. Questions

Q – On pourrait acheter les contenants pour faire le chocolat chaud si on a le rangement?

R – Non, il n'y a pas d'espace de rangement à RDV en ce moment.

Q – Tasses jetables et écologie : Dans le futur, devrait-on demander aux familles d'apporter des tasses de la maison ?

R – OUI

La relève : Il faut de la relève au comité social. Christine Fyfe, Kim Touchette et Jacqueline Hiebert font aussi partie du comité social. Nancy Gioia et Trish Kolber ne seront plus là bientôt pour le patinage, alors Christine Fyfe se propose pour assurer le suivi de cette activité.

11. Projet de relève des comités

Deux parents sont jumelés à des membres actuels du CA dans le but d'apprendre comment fonctionne l'APÉ de RDV et de prendre la relève quand leurs enfants seront plus âgés.

12. Bilan des autres comités

a. Campagne de collecte de fonds de novembre :

La somme ramassée en novembre 2012 est de 10 283 \$. L'objectif de la campagne était de de 11 000 \$; il fut presque atteint.

b. Vente de sapins, de couronnes et de roses de Noël :

1 900 \$ de profit entre les deux écoles : 1 700 \$ RDV et 200 \$ JV. Des améliorations auront lieu l'an prochain. Un parent demande si le comité a un plan de transfert des connaissances à d'autres parents qui prendront la relève. On précise que Gerry O'Neil sera encore là l'an prochain.

c. Vente de livres de bibliothèque :

La foire du livre a eu beaucoup de succès. L'école a eu droit à un 50 % des ventes totales, ce qui totalise 2000 \$ de livres pour la bibliothèque. Grand merci aux parents pour leur formidable participation.

13. Divers

a. Sortie au Kerrisdale Palace :

Le *Play Palace* de l'aréna Kerrisdale est déjà réservé le 18 avril pour les classes de maternelle, le 2 mai pour les classes de 1^{re} année et le 9 mai pour les 2^{es} années. On demande que les enfants qui sont en 3^e année puissent encore y aller cette année.

On aurait besoin d'un 285 \$ additionnels pour ce faire et si le budget le permet. En ce moment, le comité organisateur a reçu un montant de 950 \$ et les réservations n'ont coûté que 850 \$ pour les trois niveaux actuels.

Un parent suggère que l'on demande une contribution bénévole (un don) des parents. Luc Morin dit qu'on peut retirer 250 \$ du budget social pour le mettre dans le budget de cet événement bien apprécié de toute la communauté des parents et des enfants de ces niveaux.

Patricia Arocao-Ouellet propose.

Kim Touchette appuie.

Adopté à l'unanimité.

Le 23 mai ce sera donc la date pour les 3es années!

b. Vente de livres usagés en mars :

La vente de livres usagés 3e édition aura lieu le vendredi 1ere mars 2013. Cette activité constitue une collecte de fonds pour les sorties du mois de mai des élèves de 3e et de 6e année, à Brackendale et à Strathcona respectivement.

Vous pouvez participer en apportant des livres, des DVD ou des CD que vous ne voulez plus ou dont vous n'avez plus besoin. La vente aura lieu sur la scène du théâtre de l'école Jules Verne. Nous acceptons les livres pour enfants SEULEMENT en français, en anglais et dans d'autres langues aussi. Cependant, nous n'acceptons pas de cassette

vidéo ni audio, non plus de manuel scolaire ou de revue. Nous vous informerons prochainement de la possibilité d'apporter vos articles à l'école avant la date de la vente, car il n'y a actuellement pas d'espace de rangement pour les livres que nous recevrons. Les classes de 3^e et de 6^e années aideront à l'organisation de l'événement.

Des questions par rapport à cette activité? N'hésitez pas à communiquer avec Hélène Roy (mère de Geneviève en 2e année) par courriel à hroy@telus.net.

c. Luc nous montre le livre qu'il a reçu des parents lors de sa soirée en décembre.

14. Prochaine réunion :

Le mercredi 27 février 2013 à 19 h.

15. Levée de l'Assemblée à 21 h 15



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 14 janvier 2013

Appuyé : 27 février 2013

Présidente : Dominique Robeyns

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance

ANNEXE A

August 1, 2012 through January 14, 2013

	Aug 1, '12 - Jan 14, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Ordinary Income/Expense			
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	0.00	13,899.05	-13,899.05
Don directs	10,283.00	11,000.00	-717.00
Retour des tax	0.00	7,000.00	-7,000.00
Don-Contenant tremblement de te	935.00	900.00	35.00
BC Gaming Commission	6,900.00	6,900.00	0.00
Remerciement	54.24	0.00	54.24
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,302.80	2,200.00	102.80
Repas et lait			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8.50	0.00	8.50
Repas chauds	2,928.50	0.00	2,928.50
Lait	-46.85	0.00	-46.85
Repas et lait - Other	38,269.60	75,000.00	-36,730.40
Total Repas et lait	41,159.75	75,000.00	-33,840.25
Total Operating Revenue	43,462.55	77,200.00	-33,737.45
Total Income	61,634.79	116,899.05	-55,264.26
Cost of Goods Sold			
Cost of goods sold			
Repas			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	5,975.27	0.00	5,975.27
Pizza	2,416.66	0.00	2,416.66
Repas chauds	19,173.06	0.00	19,173.06
Lait	3,075.71	0.00	3,075.71
Repas - Other	0.00	64,000.00	-64,000.00
Total Repas	30,640.70	64,000.00	-33,359.30
Camp Strathcona (6e annees)	4,172.00	0.00	4,172.00
Total Cost of goods sold	34,812.70	64,000.00	-29,187.30
Total COGS	34,812.70	64,000.00	-29,187.30
Gross Profit	26,822.09	52,899.05	-26,076.96
Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Project education	2,160.11	5,000.00	-2,839.89
Bibliotheque	0.00	1,000.00	-1,000.00
Musique	0.00	2,000.00	-2,000.00
Sports	0.00	500.00	-500.00
Arts/Culture	0.00	2,500.00	-2,500.00
Sciences	0.00	1,500.00	-1,500.00
Brackendale (\$40/etudiant)			
Frozen pizza	-880.00	0.00	-880.00
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	0.00	3,900.00	-3,900.00
Total Brackendale (\$40/etudiant)	-880.00	3,900.00	-4,780.00
Aide aux familles	0.00	5,000.00	-5,000.00
Developpement communautaire	0.00	1,600.00	-1,600.00
Sortie - 6e années			
sapin de noel	-4,380.71	0.00	-4,380.71

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
August 1, 2012 through January 14, 2013

ANNEXE A

	Aug 1, '12 - Jan 14, 13	YTD Budget	\$ Over Budget
collecte de dons(6 eme annee)	-249.67	0.00	-249.67
Sortie - 6e années - Other	2,584.13	1,500.00	1,084.13
Total Sortie - 6e années	-2,046.25	1,500.00	-3,546.25
Sortie - 5e années	0.00	2,000.00	-2,000.00
Leadership	0.00	250.00	-250.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	-766.14	26,750.00	-27,516.14
Depenses prevues - autres			
Administration	922.44	2,000.00	-1,077.56
Social	806.60	2,500.00	-1,693.40
Materiel de secours pour conten	4,401.43	4,550.00	-148.57
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	378.11	550.00	-171.89
Lac Evans	880.00	1,000.00	-120.00
Play Palace - maternelles	0.00	950.00	-950.00
carnaval	0.00	3,000.00	-3,000.00
Jardin	238.26	500.00	-261.74
Total Depenses prevues - autres	7,626.84	16,050.00	-8,423.16
Total Expense	6,860.70	42,800.00	-35,939.30
Net Ordinary Income	19,961.39	10,099.05	9,862.34
Other Income/Expense			
Other Income			
Interest Income	13.65	40.00	-26.35
Total Other Income	13.65	40.00	-26.35
Other Expense			
Reserves			
reserve en caisse	0.00	10,000.67	-10,000.67
Investissements - valeurs	0.00	138.38	-138.38
Total Reserves	0.00	10,139.05	-10,139.05
Total Other Expense	0.00	10,139.05	-10,139.05
Net Other Income	13.65	-10,099.05	10,112.70
Net Income	19,975.04	0.00	19,975.04